



**Cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche**

Paris, le 1^{er} octobre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Une politique maritime au service de l'emploi et de l'environnement, de l'innovation et de l'éducation »

Le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche a présenté une communication relative à une politique maritime au service de l'emploi, de l'environnement, de l'innovation et de l'éducation.

La France, présente sur quatre océans, possède la deuxième surface maritime du monde grâce notamment à ses outre-mer (11 millions de km²). Cette géographie constitue un atout exceptionnel en matière d'environnement et de développement économique : la mer génère 300 000 emplois directs dans notre pays, près d'1 million d'emplois indirects, 65 Mds€ de chiffre d'affaires, sans compter les activités littorales. La France dispose de points forts dans le domaine de l'économie maritime et compte plusieurs leaders mondiaux parmi les entreprises de ce secteur.

Le Gouvernement entend valoriser davantage ces atouts, en s'appuyant sur une politique intégrée, dans l'esprit de l'engagement qu'y consacre l'Union européenne.

Cette nouvelle impulsion donnée à la politique maritime de la France se décline autour de trois ambitions. La croissance et l'emploi d'abord, par la protection de la compétitivité de la marine marchande dans les secteurs où elle est la plus pertinente, la modernisation des grands ports maritimes français et le développement de leur attractivité par leur compétitivité, la réussite du lancement industriel des énergies marines, le soutien à la filière de la construction et de la déconstruction navales et le soin apporté au tourisme littoral. La protection de l'environnement marin et l'exploitation durable des ressources, ensuite, via l'ambition de 20% d'aires marines protégées à l'horizon 2020 et la promotion d'une filière économique de la pêche et de l'aquaculture exemplaires, à la fois protectrices de l'environnement marin et garantes des

Contact presse :
Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

équilibres socio-économiques. Enfin, une politique d'enseignement, de recherche et d'innovation de haut niveau, dans le domaine des sciences marines, accompagnée par un renforcement de l'attractivité de l'enseignement maritime et des métiers de la mer, pour maintenir le rayonnement du secteur maritime français à l'international.

La France, grande nation maritime, a une responsabilité particulière. La stratégie nationale mer et littoral, forte du travail du conseil national de la mer et des littoraux, sera élaborée en 2015 et traduira cette responsabilité.

Contact presse :

Service de presse:

01 40 81 77 57

secretariat.presse-transport@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS
www.developpement-durable.gouv.fr